



FLASH INFO

Sélection professionnelle pour l'accès à l'emploi de **Responsable de Formation**

L'UFAP UNSa Justice vous informe :

Ouverture de la sélection du **lundi 26 février 2024** au **vendredi 29 mars 2024**.

+++

L'épreuve écrite d'admissibilité aura lieu le **mercredi 29 mai 2024**.

+++

Dépôt du dossier RAEP par voie dématérialisée jusqu'au **9 Août 2024** à
concours-svt.dap@justice.gouv.fr

L'épreuve orale d'admission se déroulera du **lundi 16 septembre** au **vendredi 27 septembre 2024**

Sont autorisés à participer à la sélection professionnelle, les agents du corps de commandement et les agents de catégorie A et B des autres filières en fonction de la cartographie des emplois, qui ont accompli au 1er janvier 2024 au moins 5 années de services effectifs en qualité de titulaire.

La durée de service exigée est réduite à 3 ans pour les agents ayant exercé à l'administration pénitentiaire les fonctions de tuteur ou moniteur qui remplissent les conditions suivantes :

- avoir suivi une formation au tutorat ou au monitorat, validée par l'administration pénitentiaire
- avoir exercé à l'administration pénitentiaire en qualité de tuteur ou moniteur pendant une durée de 2 ans.

«Liens pratiques» APNET/rubrique ressources humaines/recrutement concours.

Tout agent qui fait acte de candidature s'engage à exercer les fonctions pendant une durée minimale de **3 ans**.

Pour les candidats en situation de handicap, inscriptions par voie télématique sur le site APNET du ministère de la Justice jusqu'au **5 avril 2024**.

Le 27 février 2024
La Fédération

Plus d'infos sur ufap.fr

Session 2024